

ENGAGEMENT

X – MOBILITÉ HUMAINE

47



Migration et réfugiés

Nous nous engageons à augmenter l'aide internationale pour répondre aux besoins immédiats et à plus long terme des réfugiés et des personnes déplacées ainsi que de leurs communautés d'accueil, par des secours humanitaires, un soutien financier, une aide au développement, la coopération... [Nous reconnaissons la] gestion efficace de la migration, et nous nous engageons à renforcer notre collaboration en matière de développement avec nos pays partenaires, en accordant une attention spéciale à l'Afrique, au Moyen-Orient et aux pays voisins d'origine et de transit^{xvii}.

Ise-Shima, 2016, Déclaration des dirigeants du G7, p. 16

48



Les moteurs de la migration

Nous convenons d'établir des partenariats pour aider les pays à créer les conditions à l'intérieur de leurs propres frontières qui répondent aux facteurs de migration, puisqu'il s'agit de la meilleure solution à long terme... nous protégerons la valeur des aspects positifs d'une migration sûre, ordonnée et normale^{xviii}.

Taormine, 2017, Communiqué des dirigeants du G7, paragr. 25

^{xvii} Les États-Unis réservent leur position au sujet de cet engagement dans sa formulation actuelle. Les États-Unis demeurent résolu à montrer la voie à suivre à la communauté internationale pour répondre aux besoins des réfugiés et des personnes déplacées. Les États-Unis estiment que d'autres pays doivent partager le fardeau du financement des coûts croissants associés à l'aide aux réfugiés et aux autres personnes déplacées, en particulier dans les pays hôtes.

^{xviii} Les États-Unis réservent leur position au sujet de cet engagement dans sa formulation actuelle. Les pays d'origine doivent élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes politiques, économiques et sociaux qui permettent aux citoyens de rester et de s'épanouir chez eux plutôt que d'entreprendre des voyages migratoires dangereux et irréguliers à la recherche de possibilités au-delà de leurs frontières. Les États-Unis continueront de promouvoir des formes légales et bien gérées de migration et, sous réserve de la souveraineté, de la législation, de la politique et des priorités des États-Unis, établiront des partenariats mutuellement avantageux avec certains pays pour soutenir les efforts visant à réduire la migration irrégulière.